

Résultats Service du Premier ministre

Voici quelques informations sur les résultats.

Pour consulter vos résultats, rendez vous sur notre [site](#).



Résultats d'admissibilité : aucune note ne sera communiquée aux candidats. Tous les candidats (admissibles et non admissibles) recevront leurs relevés de notes par voie postale après les épreuves d'admission.



Résultats d'admission : tous les candidats recevront leurs relevés de notes par voie postale. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Le SIEC est en charge de l'aspect logistique des concours et examens professionnels délégués par les services du Premier ministre. Pour toute question relative à votre affectation, veuillez contacter le bureau des concours des services du Premier ministre par voie électronique en cliquant [ici](#) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Section de la formation et des concours

Sous-direction des ressources humaines

Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre

TSA 70723

75334 Paris CEDEX 07

- ▶ Vous n'avez pas reçu votre relevé de notes : veuillez nous adresser un [mail](#).
- ▶ Demande de photocopie de copie : veuillez vous adresser au bureau des concours des services du Premier ministre indiquée ci-dessous ou par voie électronique en cliquant [ici](#).

Section de la formation et des concours

Sous-direction des ressources humaines

Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre

TSA 70723

75334 Paris CEDEX 07